

FORMASTAT  
2011

# Pratiques de formation des entreprises en bref



Observatoire  
de la Formation



Institut National  
pour le développement  
de la Formation  
Professionnelle Continue

**Pratiques de formation  
des entreprises en bref**

En 2009

**1 032 entreprises** sollicitent l'aide  
en matière de Formation

totalisant **167 millions** d'euros  
d'investissement direct

près de **3,4 millions**

et **486 000 participants.**

financière publique  
Professionnelle Continue

en formation

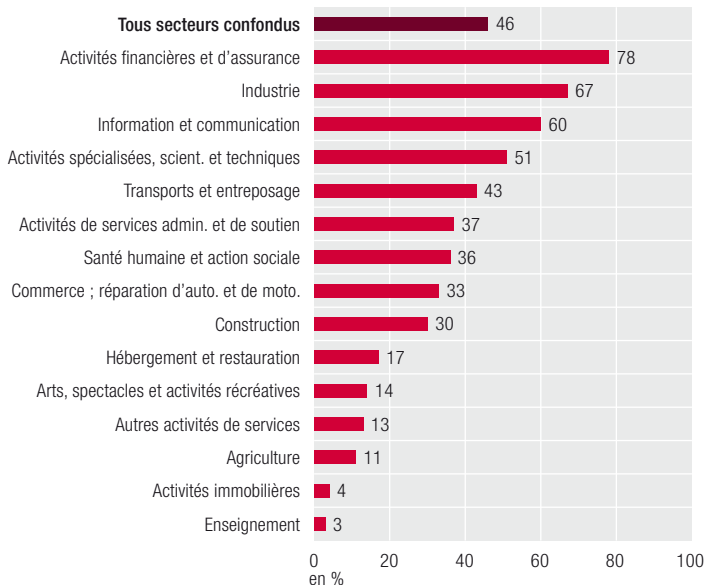
d'heures de formation

Tout en maintenant l'accès à la formation de leurs salariés, les entreprises réduisent leurs investissements en formation ainsi que le nombre d'heures accordées à la formation.

## 1 032 entreprises, qui emploient 46 % des salariés de l'économie privée luxembourgeoise

Graphique 1

Part des salariés concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises – 2009



Sources : Statec, IGSS et INFPC

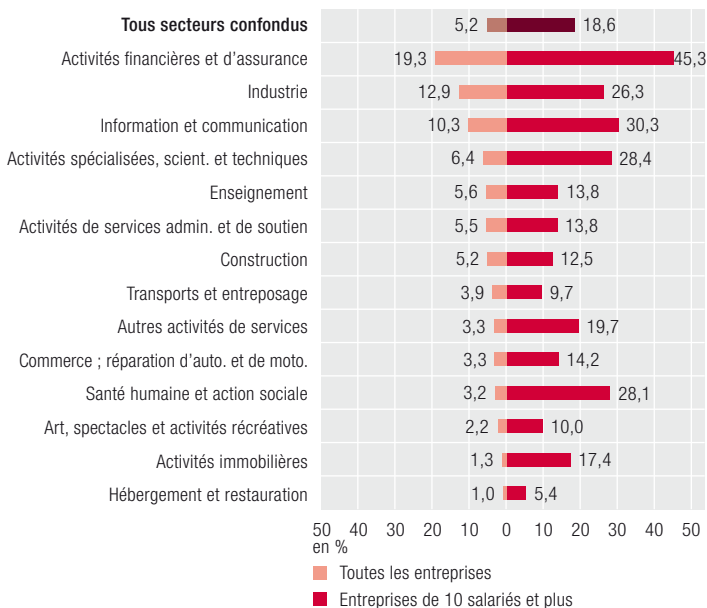
En 2009, les entreprises qui sollicitent l'aide publique emploient 133 000 personnes, soit 46 % de l'effectif salarié de l'économie luxembourgeoise<sup>1</sup>. Ce pourcentage est en augmentation de 2,2 points par rapport à 2008.

<sup>1</sup> Abstraction faite des indépendants, professions libérales, agents de l'administration publique et salariés des secteurs «Services domestiques» et «Activités extraterritoriales».

## 19 % des entreprises de 10 salariés et plus établies au Luxembourg demandent l'aide à la formation

Graphique 2

Part des entreprises sollicitant l'aide de l'État selon le secteur d'activité – 2009



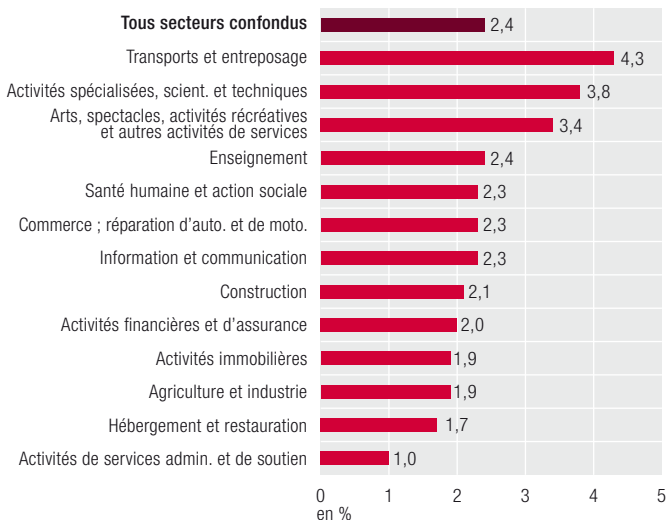
Sources : Statec et INFPC

Toutes tailles confondues, 5 % des entreprises établies au Luxembourg introduisent une demande de cofinancement. Relevons que le nombre d'entreprises de moins de 10 salariés augmente de 59 %. Elles représentent 17 % des entreprises qui demandent l'aide financière de l'État, contre 13 % en 2008.

## Un taux de participation financière à la formation<sup>2</sup> en baisse : 2,4 % de la masse salariale

Graphique 3

Taux de participation financière à la formation selon le secteur d'activité  
des entreprises – 2009



Source : INFPC

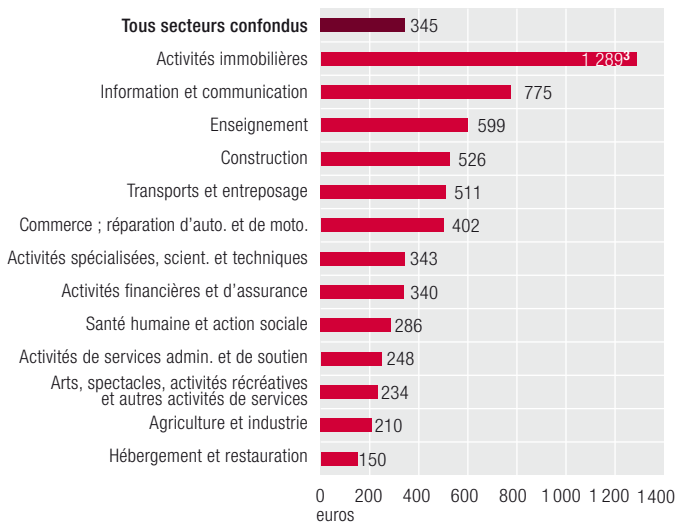
Le taux de participation financière à la formation poursuit sa baisse entamée en 2008 (de 3 % à 2,4 %). Cela est vérifié dans tous les secteurs d'activité.

<sup>2</sup> Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute.

## Un investissement moyen en formation de 345 euros par participant

Graphique 4

Investissement direct moyen en formation par participant selon le secteur d'activité – 2009



Source : INFPC

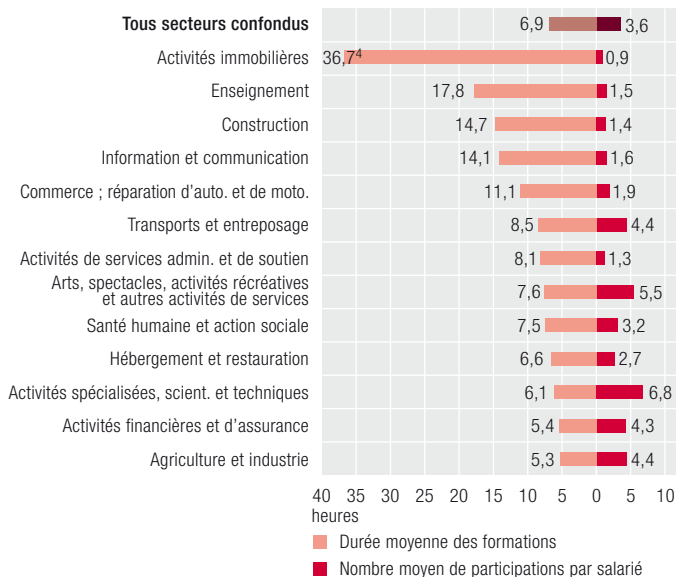
Ce montant est en baisse par rapport à 2008 (- 19 %).  
Le recul se produit dans la quasi-totalité des secteurs d'activité.

<sup>3</sup> Les entreprises de ce secteur présentent un investissement en formation élevé dans les domaines «Adaptation au poste de travail» (formations de longue durée pour peu de participants) et «Management et GRH» (coût des formations élevé et peu de participants).

## En moyenne, chaque salarié suit 3,6 formations qui durent 6,9 heures

Graphique 5

Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité – 2009



Source : INFPC

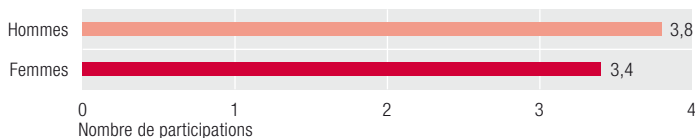
Le nombre moyen de participations par salarié est stable par rapport à 2008. En revanche, la durée moyenne des formations diminue (de 8,3 heures à 6,9 heures).

<sup>4</sup> Cette valeur s'explique par une durée importante des formations en «Adaptation au poste de travail» et en «Langues» pour lesquelles il y a peu de participants. Il est certain que les salariés de ce secteur d'activité ne participent pas tous à une formation (nombre moyen de participations par salarié inférieur à 1).

## Les hommes suivent légèrement plus de formations que les femmes

Graphique 6

Nombre moyen de participations par salarié selon le sexe – 2009



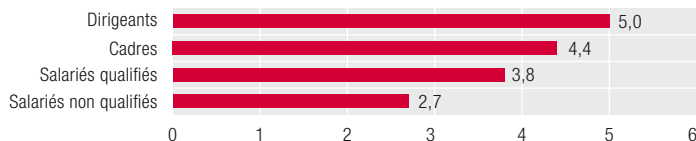
Source : INFPC

Cette tendance se maintient par rapport à 2008.

## Les dirigeants et les cadres participent à plus de formations que les salariés qualifiés et non qualifiés

Graphique 7

Nombre moyen de participations par salarié selon le statut professionnel – 2009



Source : INFPC

Les différences s'accroissent en 2009. En effet, les dirigeants et les cadres suivent plus de formations en 2009 qu'en 2008, tandis que les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés en suivent moins.

## Malgré une baisse de l'investissement, les formations «Technique/Métiers»<sup>5</sup> prédominent

Tableau 1

Répartition de l'investissement global en formation selon le domaine de formation – 2009

Domaine de formation	Investissement en formation	Heures de formation	Nombre de participants
			en %
Technique/Métiers	39	35	41
Adaptation au poste de travail	18	26	8
Management/GRH	12	9	9
Finance, comptabilité et droit	9	8	10
Informatique/Bureautique	9	8	8
Qualité, ISO et sécurité	7	8	21
Langues	6	5	3
<b>Tous domaines confondus</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : INFPC

La baisse de 17 % de l'investissement en formation est répartie dans l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine «Qualité, ISO et sécurité». De par leur caractère obligatoire, les formations de ce domaine ont été préservées. De même, l'augmentation totale du nombre de participants est distribuée sur tous les domaines de formation, à l'exception du domaine «Management/GRH».

Les entreprises réduisent leur budget formation en limitant l'investissement en formation dans les domaines les plus coûteux.

<sup>5</sup> Formations concernant l'activité principale des entreprises, voir Domaines de formation p. 15.

## La durée des formations diminue dans tous les domaines

Tableau 2

Durée moyenne des formations selon le domaine de formation – 2009

Domaine de formation	Durée moyenne des formations en heures
Adaptation au poste de travail	23,4
Langues	11,7
Informatique/Bureautique	7,3
Management/GRH	7,1
Technique/Métiers	6,0
Finance, comptabilité et droit	5,3
Qualité, ISO et sécurité	2,7
<b>Tous domaines confondus</b>	<b>6,9</b>

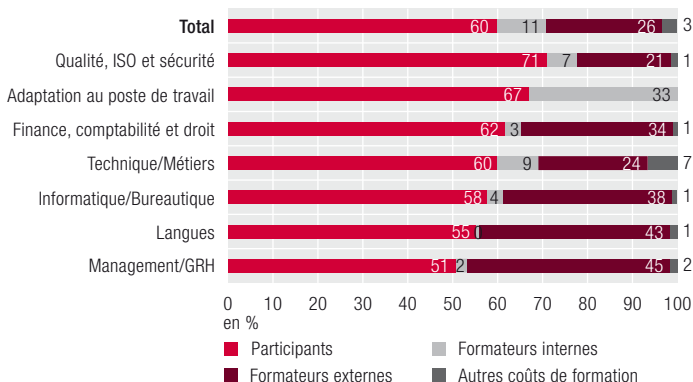
Source : INFPC

Quel que soit le secteur d'activité, la durée des formations est réduite dans tous les domaines de formation. En particulier dans le domaine «Adaptation au poste de travail», où les formations durent, en moyenne, 2 jours de moins qu'en 2008. Cette baisse s'explique en partie par la réduction de la durée maximale éligible des formations appartenant à ce domaine.

## Les coûts liés aux participants représentent plus de 50 % du coût de la formation<sup>6</sup>

Graphique 8

Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2009



Source : INFPC

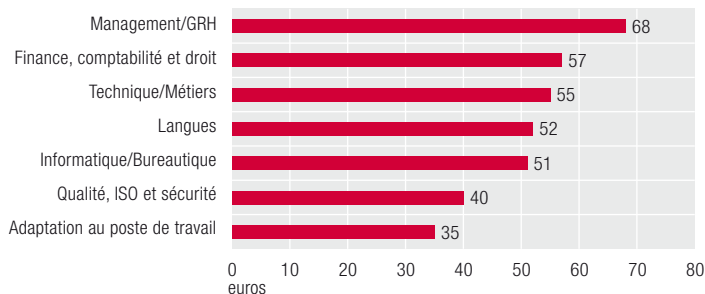
À l'exception du poste «Autres coûts de formation», les entreprises réduisent tous les postes de coûts qui composent l'investissement direct en formation : coûts liés aux formateurs internes (- 27 %), coûts liés aux formateurs externes (- 19 %) et coûts liés aux participants (- 14 %). Les parts des coûts induits par les formateurs internes et les formateurs externes baissent respectivement de 2 points et de 1 point au profit des coûts liés aux participants et des autres coûts de formation.

<sup>6</sup> voir Investissement direct en formation p. 15.

## Le coût moyen d'une heure de formation varie du simple au double selon le domaine

Graphique 9

Coût moyen d'une heure de formation selon le domaine de formation – 2009



Source : INFPC

Tous secteurs confondus, le coût moyen d'une heure de formation est en recul dans chaque domaine de formation, hormis «Technique/Métiers» et «Qualité, ISO et sécurité». Ces deux domaines sont généralement stables, car ils constituent des piliers incontournables des plans de formation des entreprises, directement liés à la performance au poste de travail. Les réductions budgétaires concernent le plus souvent les autres domaines de formation.

---

## Sources des données

---

Les données présentées dans cette publication proviennent des demandes de cofinancement reçues par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Les données sur la structure économique nationale (graphique 1 et graphique 2) ont été fournies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Statec) et l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

---

## Secteurs d'activité sous-représentés dans la population de référence

---

Les résultats qui concernent les secteurs «Activités immobilières», «Enseignement» et «Hébergement et restauration» doivent être interprétés avec précaution. En effet, le nombre d'entreprises issues de ces secteurs d'activité est trop faible (moins de 15 dans chaque secteur) pour autoriser des conclusions sur le comportement en matière de formation de l'ensemble des entreprises appartenant à ces secteurs.

---

## Principales définitions

---

### **Entreprises et groupes d'entreprises (Approche groupe)**

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé.

## **Types de formation éligibles**

- Formation interne : formation dispensée par un formateur interne, salarié de l'entreprise, à ses collègues.
- Formation externe : formation dispensée par un formateur, consultant ou coach d'un organisme agréé ou fournisseur-formateur.
- Autoformation : apprentissage électronique, formation à distance...

## **Investissement direct en formation**

Somme des coûts liés aux participants (salaires et frais de déplacement, d'hébergement et de restauration), des coûts liés aux formateurs internes, des coûts liés aux formateurs externes (dont cotisations à des organismes de formation) et des autres coûts de formation tels que la location de salles ou de matériel.

Les cotisations à des organismes de formation sont exclues de l'investissement en formation dans le tableau 1 et dans les graphiques 8 et 9.

## **Secteurs d'activité**

Les secteurs d'activité sont ceux définis par la NACELUX Rév. 2 (voir p. 16).

## **Domaines de formation**

Les projets de formation sont catégorisés en 7 domaines de formation :

- «Technique/Métiers» : formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines ;
- «Adaptation au poste de travail» : ce domaine regroupe les formations «nouvelles embauches», les formations «adaptation au poste de travail» et les formations «mutations internes» ;
- «Informatique/Bureautique» ;
- «Finance, comptabilité et droit» ;
- «Qualité, ISO et sécurité» ;
- «Langues» ;
- «Management/Gestion des ressources humaines (GRH)».

## **Taux de participation financière à la formation**

Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute.

## **Durée moyenne des formations**

Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

## **Coût moyen d'une heure de formation**

Investissement direct en formation divisé par nombre d'heures de formation.

.....

## Ventilation des entreprises selon la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne – version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév 2.)

.....

<b>A</b>	<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>
	Culture et production animale, chasse et services annexes
	Sylviculture et exploitation forestière
	Pêche et aquaculture
<b>B</b>	<b>Industries extractives</b>
	Extraction de houille et de lignite
	Extraction d'hydrocarbures
	Extraction de minerais métalliques
	Autres industries extractives
	Services de soutien aux industries extractives
<b>C</b>	<b>Industrie manufacturière</b>
	Industries alimentaires
	Fabrication de boissons
	Fabrication de produits à base de tabac
	Fabrication de textiles
	Industrie de l'habillement
	Industrie du cuir et de la chaussure
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	Industrie du papier et du carton
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
	Cokéfaction et raffinage
	Industrie chimique
	Industrie pharmaceutique
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	Métallurgie
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
	Fabrication de produits informatiques électroniques et optiques
	Fabrication d'équipements électriques
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
	Industrie automobile
	Fabrication d'autres matériels de transport
	Fabrication de meubles
	Autres industries manufacturières
	Réparation et installation de machines et d'équipements

<b>D</b>	<b>Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</b>
<b>E</b>	<b>Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution</b> Captage, traitement et distribution d'eau Collecte et traitement des eaux usées Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération Dépollution et autres services de gestion des déchets
<b>F</b>	<b>Construction</b> Construction de bâtiments Génie civil Travaux de construction spécialisés
<b>G</b>	<b>Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b> Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
<b>H</b>	<b>Transports et entreposage</b> Transports terrestres et transport par conduites Transports par eau Transports aériens Entreposage et services auxiliaires des transports Activités de poste et de courrier
<b>I</b>	<b>Hébergement et restauration</b> Hébergement Restauration
<b>J</b>	<b>Information et communication</b> Édition Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale Programmation et diffusion Télécommunications Programmation, conseil et autres activités informatiques Services d'information
<b>K</b>	<b>Activités financières et d'assurance</b> Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite Assurance Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
<b>L</b>	<b>Activités immobilières</b>

<b>M</b>	<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques</b>
	Activités juridiques et comptables
	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
	Activités d'architecture et d'ingénierie ; Activités de contrôle et analyses techniques
	Recherche développement scientifique
	Publicité et études de marché
	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
	Activités vétérinaires
<b>N</b>	<b>Activités de services administratifs et de soutien</b>
	Activités de location et location-bail
	Activités liées à l'emploi
	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
	Enquêtes et sécurité
	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
<b>O</b>	<b>Administration publique</b>
	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
<b>P</b>	<b>Enseignement</b>
<b>Q</b>	<b>Santé humaine et action sociale</b>
	Activités pour la santé humaine
	Hébergement médico-social et social
	Action sociale sans hébergement
<b>R</b>	<b>Arts, spectacles et activités récréatives</b>
	Activités créatives, artistiques et de spectacle
	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
	Organisation de jeux de hasard et d'argent
	Activités sportives, récréatives et de loisirs
<b>S</b>	<b>Autres activités de services</b>
	Activités des organisations associatives
	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
	Autres services personnels
<b>T</b>	<b>Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre</b>
	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
<b>U</b>	<b>Activités extraterritoriales</b>
	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

## **Contacts**

### **Formastat**

Claude Cardoso

T 46 96 12-201

claude.cardoso@infpc.lu

### **Cofinancement de la formation en entreprise**

Claude Betzen

T 46 96 12-214

claude.betzen@infpc.lu

## Éditeur

Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue  
INFPC, établissement public  
38, rue de l'Avenir  
L-1147 Luxembourg  
T 46 96 12-1  
F 46 96 20  
infpc@infpc.lu  
www.infpc.lu

ID TVA LU 15697467  
Matricule TVA 1993 5200 019

© INFPC, 2011

La reproduction totale ou partielle de la présente note est autorisée à condition d'en citer la source.

## Téléchargement

Ce document ainsi que le rapport d'analyse détaillé sont téléchargeables sur [www.infpc.lu](http://www.infpc.lu)

## Conception et réalisation

Interpub'

ISSN 2220-9204

Formstatat est édité avec le soutien du ministère  
de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.



Le Fonds social européen  
investit dans votre avenir



Observatoire  
de la Formation



Institut National  
pour le développement  
de la Formation  
Professionnelle Continue



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

